

**Compte-rendu de réunion du conseil municipal**  
**Séance du 11 mars 2011 - 15 h 00**

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille onze, le onze mars, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 02-03-2011.

Présents : Mme Chantal Boget. MM. Jean-Jacques Ferrero, Raymond Lecler, Pierre Michel, Frédéric Pinet, Robert Reynaud.

Absent excusé : Mme Monique Oddou (procuration à Frédéric Pinet). MM. Sébastien Catelan (procuration à Josy Olivier) Dominique Gueytte (procuration à Jean-Jacques Ferrero), Nicolas Rosin (procuration à Robert Reynaud).

**1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu**

- **M. Robert Reynaud** est nommé **secrétaire de séance**.
- **Le compte-rendu du 21 janvier 2011** est approuvé.

**2 – ADSEA, comité de pilotage de sauvegarde de la MAS : organisation d'un loto, choix d'un avocat**

**Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero**

Le collectif se réunit tous les quinze jours. Un loto de soutien organisé le 9 avril au grand pré permettra de financer l'avocat. Maître Colas a été contacté, il préconise la création d'une association, dont l'entité juridique permettra de conduire des actions. Il enverra le projet de statuts, le procès verbal d'installation. L'association pourra par exemple faire constater l'état des lieux de la MAS puisque, à Marseille, le directeur adjoint de l'agence régionale de santé a parlé de la vétusté des locaux alors que cuisines, chambres et salles de bain ont été rénovées.

**3 – Cantine scolaire**

**Rapporteur : Josy Olivier**

L'ADSEA qui fournit les repas de la cantine scolaire a informé qu'à la rentrée de septembre le prix du repas passerait de 4,10 € HT à 6 € HT et se ferait en liaison froide (actuellement c'est une liaison chaude). Des travaux sont à prévoir dans les locaux pour permettre la « marche en avant » (créer une seconde entrée) nécessaires dans le cas d'une liaison froide et du matériel (froid chaud) serait à acquérir.

- **La direction des services vétérinaires sera contactée pour examiner les solutions possibles localement.**

**4 – Etude bois énergie et centrale villageoise photovoltaïque**

**Rapporteur : Josy Olivier**

L'étude de faisabilité chaudière bois-réseau de chaleur a été menée par le syndicat mixte Baronnie Provençales qui a centralisé les mises en concurrence des bureaux d'études pour Barret-sur-Méouge et Rosans. Il conviendrait de poursuivre ce partenariat afin d'avancer sur ce dossier et le finaliser.

- **Le conseil demande au syndicat mixte un accompagnement** sur le dossier chaudière bois – réseau de chaleur afin de présenter aux organismes financeurs potentiels un plan de financement optimal puis, en cas de financements suffisants pour la commune, un accompagnement dans la procédure de mise en concurrence du bureau de maîtrise d'oeuvre.

Le projet de centrales villageoises photovoltaïques (CVP) a été présenté lors du conseil municipal du 17 décembre 2010. Le 8 février à Lempis, une réunion a complété et précisé cette première présentation. Le bassin d'expérimentation comprendra les communes de Verclause, Lempis, Chauvac-Laux-Montaux, Roussieux, Montferrand-la-Fare, Rosans, Saint-André-de-Rosans et Moydans. L'objectif est de mettre en oeuvre un projet collectif (entre 500 et 2 500 m<sup>2</sup> de panneaux) en substitution à une approche individuelle, dans un souci d'efficacité financière.

**Le conseil souhaite se positionner favorablement** sur ce projet et confirme officiellement auprès du syndicat mixte son intérêt pour ce projet Rosanais.

## 5 – Financement des dossiers, subventions accordées

### **Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero**

Concernant les projets d'intérêt local, le conseil général finance (en complément de la dotation de l'état) les travaux à l'école (14 850 € pour 49 500 € de travaux) et la piste forestière de Raton.

Sur les projets structurants, le conseil général a envoyé un échéancier des travaux d'assainissement dont le montant subventionnable s'élève à 1 427 281 € et la subvention départementale à 698 153 €. En 2011, 25 % (soit 175 000 € pour 357 764 € de travaux), en 2012, 15 % et en 2013-2014, 60 %. Le conseil régional a accordé 2 000 € pour les journées de l'Algérie et 1 260 € pour le départ d'une classe de Rosans aux îles du Frioul. Lundi, une convention sera signée avec la CAF pour financer les activités des enfants.

## 6 – Ecole, convention avec le regroupement pédagogique intercommunal La Motte-Rémuzat

### **Rapporteur : Josy Olivier**

Pour ne pas perdre de classes, les écoles de La Motte Chalancon et de Rémuzat se sont regroupées. Le regroupement a envoyé un projet de convention aux communes qui ont un (ou des) enfant (s) scolarisé (s) dans ces écoles. Une participation aux frais de fonctionnement sera due par la commune de Rosans (pour un enfant).

## 7 – Locations

### **Rapporteur : Josy Olivier**

Les tarifs de location des salles ont été fixés le 20-07-2001 et arrondis en euros par délibération du 14-11-2002. Ces tarifs distinguaient 4 types de réservations payantes : les repas pour les associations, les soirées pour les particuliers, les apéritifs pour les particuliers et le ménage. A ces tarifs, s'était rajoutée une caution pour les clés de 30 € le 10-09-2010. Il est proposé de réviser les tarifs pour instaurer la gratuité complète pour les associations (y compris pour les repas ou lotos), une distinction entre les contribuables de Rosans et les non contribuables, une distinction entre l'été et l'hiver (du 1er novembre au 31 mars) et l'introduction d'une caution ménage systématiquement demandée rendue en cas de ménage correctement effectué. Compte tenu des frais de chauffage importants, il est proposé de ne pas louer la salle du grand pré l'hiver (sauf cas exceptionnel). Les employés communaux ne peuvent pas bénéficier de tarifs préférentiels. Le parti socialiste a demandé la salle pour organiser des primaires en octobre, comme tout parti politique, il sera assimilé à une association.

- **Le conseil adopte les tarifs** suivants à compter de la date exécutoire de la délibération (hors réservations déjà effectuées) :
  - Associations : Gratuit mais chèque de caution ménage pour les repas et manifestations particulières
  - Particuliers de Rosans : 30 € par jour l'été, 50 € l'hiver
  - Particuliers hors de Rosans : 50 € par jour l'été, 75 € l'hiver
  - Caution ménage pour tous : 50 €
  - Caution pour les clés : 30 €

D'autre part les baux à ferme conclus en 2001 pour une durée de 9 années sont à renouveler.

- **Le conseil autorise la signature du renouvellement des baux à ferme** avec Mme Hutzet et M. Roussot.

La commission logement composée de Josy Olivier, Monique Oddou et Chantal Boget s'est réunie pour attribuer le logement de l'école libéré par Madame Zancan à partir du 1<sup>er</sup> avril.

## 8 – Contrats prestations de services, propositions pour l'entretien du grand pré, et pour le camping

### **Rapporteur : Pierre Michel**

Au grand pré, pour les locataires, il est nécessaire de faire l'entretien des espaces verts (3 tontes par an, taille des arbres, évacuation des déchets). Les communaux n'auront pas le temps de s'en occuper (travail de nettoyage de la voirie du centre bourg pour le bi couche de couleur). L'ADSEA a fait une proposition.. Il est prévu de pouvoir répercuter une partie de cette dépense d'entretien sur les locataires. Le problème d'éclairage des escaliers pourrait être résolu par la pose de détecteurs de présence. Concernant le camping, pour pallier à la multitude des intervenants de l'an dernier, il a été recherché un

seul interlocuteur qui s'occupe de l'entretien des espaces communs, des petites interventions, bricolage, accueil, cela est évalué à 2 h par jour du 15 mai au 15 septembre soit 208 h. Michael Van Leuven, auto entrepreneur spécialisé dans ces domaines, a fait une proposition.

- **Le conseil autorise la signature d'un contrat d'entretien** espaces verts au grand pré et d'un contrat d'accueil, de gestion, d'entretien et de nettoyage au camping.

#### 9 – Plan d'eau : proposition d'un projet écotourisme

**Rapporteur** : *Jean-Jacques Ferrero*

Une réunion avec Fabrice Lievremont et Marc Bretton a permis aux deux propriétaires de la société gestionnaire du plan d'eau de présenter leur projet d'écotourisme immersif. La société date de 2006, son chiffre d'affaire a progressé de 65 %. Le bilan est très intéressant, positif : toiture de la terrasse, barbecue, animations, agrandissement de la cuisine (en 2010). Le projet de 200 000 € est une innovation touristique. Le projet consiste notamment à construire 6 maisons en paille de lavandes. Les objectifs poursuivis sont la formation à l'auto construction (ce concept n'existe pas et l'écologie a le vent en poupe), l'hébergement hors saison, l'ouverture pourrait avoir lieu en juin 2012.

- **Les porteurs de projet seront invités à présenter** devant le conseil ce programme intéressant car si celui-ci est retenu une révision du PLU sera nécessaire.

#### 10 – Embellissement du village, nettoyage et propositions

**Rapporteur** : *Raymond Lecler*

Le tour du village avec conseillers municipaux et office de tourisme a permis de relever les travaux à faire : fleurissement (plantations de rosiers, de haies, etc.), aménagement du village (réorganisation des poubelles, nettoyages divers, etc.), panneaux (à enlever, à rafraichir, etc.). Philippe Demarchi a proposé de prêter ses oeuvres qu'il pourrait fixer dans le village.

#### 11 – Elections cantonales des 20 et 27 mars : permanences des conseillers

Les conseillers s'inscrivent pour tenir le bureau de vote.

#### 12 – Travail d'Intérêt Général, demande d'habilitation

**Rapporteur** : *Josy Olivier*

La protection judiciaire de la jeunesse, unité éducative de milieu ouvert, propose une convention afin que la commune puisse accueillir des personnes ayant un travail d'intérêt général à réaliser.

- **Le conseil ne souhaite pas donner suite à cette demande d'habilitation car la commune n'est pas structurée pour accueillir dans de bonnes conditions ces travailleurs.**

#### 13 – Convention de passage pour un itinéraire de randonnée

**Rapporteur** : *Josy Olivier*

L'espace rando de Serres (syndicat mixte inter-communautaire des activités de randonnées) propose une convention de passage pour les itinéraires de randonnées.

- **Le conseil autorise le maire à signer cette convention.**

#### 14 – Contribution pour le film sur les harkis à Rosans

**Rapporteur** : *Josy Olivier*

Le réalisateur Rémy Borel a réalisé un film documentaire de 50 mns sur l'arrivée des harkis dans les années 60 : « Rosans miel amer » en cours de montage. Pour faire face aux frais de post production (mixage, étalonnage), il lance une souscription.

- **Le conseil attribue la somme de 1 500 € pour ce projet.**

#### 15 – Questions diverses

- Nettoyage du ruisseau prévu avec les enfants le 24 mars
- Le vote du budget aura lieu le 8 avril, la commission des finances se réunira auparavant et une rencontre avec le trésorier est prévue.
- Chantal Boget ne souhaite plus être la représentante du SIVU patrimoine et culture.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 00.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	Absent excusé, procuration à Jean-Jacques Ferrero	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Absent excusé, procuration à Josy Olivier	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé, procuration à Monique Oddou	
REYNAUD Robert	Secrétaire de séance	
ROSIN Nicolas	Absent excusé, procuration à Robert Reynaud	